



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



18.214

Wahl des Büros für 2018/19

Election du Bureau pour 2018/19

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 26.11.18

1. Rede der scheidenden Präsidentin

1. Discours de la présidente sortante

Präsidentin (Keller-Sutter Karin, Präsidentin): Vor einem Jahr haben Sie mich zur Präsidentin Ihres Rates gewählt. Sie haben mir damit ein eindrückliches Jahr und viele Erfahrungen ermöglicht. Ich danke Ihnen nochmals herzlich für das Vertrauen, das Sie mir vor einem Jahr und auch während des Präsidialjahres geschenkt haben. Danken möchte ich auch für die stets konstruktive Zusammenarbeit und die Kollegialität, die ich in diesem Jahr innerhalb und ausserhalb des Rates erfahren durfte.

Meine Kollegin und meine Kollegen im Büro wie auch ich ganz persönlich haben uns bemüht, den Rat umsichtig und reibungslos zu leiten und Ihre Bedürfnisse, wenn immer möglich, zu berücksichtigen. Es war mir auch ein Anliegen, den Rat gegen aussen würdig zu vertreten und dabei die Traditionen und Gepflogenheiten der Kleinen Kammer hochzuhalten. Anlässlich meiner Wahlfeier in Wil vor einem Jahr habe ich darauf hingewiesen, dass die Stärke unseres Landes in der Kraft der Institutionen liegt und dass uns in der Politik sowie im Leben allgemein alles nur auf Zeit gegeben ist. Es ist an uns, diese Zeit sinnstiftend zu nutzen. Diese Vergänglichkeit wird mit der Wahl ins Büro und den damit verbundenen Platzwechseln im Rat eindrücklich symbolisiert. So wird für mich heute nach der Wahl von Jean-René Fournier zum neuen Ratspräsidenten die Rückabwicklung im Schnelldurchlauf einsetzen, bis ich dann schliesslich zwischen den Kollegen Schmid und Eder wieder im Plenum Platz nehmen darf. (*Heiterkeit*) Ich freue mich darauf!

Mein Präsidialjahr war reich an Begegnungen mit unterschiedlichen Menschen und Themen sowie reich an Einladungen. So wollte es der Zufall, dass ich an Anlässen und Reden, die ich gehalten habe, zweimal mit ehemaligen Ratspräsidenten konfrontiert wurde. Einer von ihnen war der St. Galler Arnold Otto Aepli, der 1868 den Ständerat präsidierte. Die Auseinandersetzung mit unserer Geschichte und im vorliegenden Fall mit den Ständeratssitzungen im Jahr 1868 zeigte mir eindrücklich, dass wir mit unserer Meinung, es sei immer alles einmalig und noch nie da gewesen, erkennen, dass sich die Themen wiederholen. So war die

AB 2018 S 808 / BO 2018 E 808

Eisenbahn ein Schwerpunkt in der ordentlichen Session von 1868: Gleich mehrere Vorlagen beschäftigten die Räte. Es ging vor allem um Kredite sowie um die Vergabe von Konzessionen für Bahnstrecken. Eine betraf übrigens die Linie Romanshorn-Konstanz auf Thurgauer Gebiet – sie wurde genehmigt. Wie wichtig das neue Verkehrssystem damals war, zeigt sich daran, dass das Eidgenössische Statistische Büro vom Parlament den Auftrag erhielt, jährlich Daten zum Betrieb der Bahnen zu erheben. Die Eisenbahn betraf die Räte aber auch direkt. Eine ständerätliche Kommission forderte in einem 1868 eingereichten Postulat, die Entschädigung von Fr. 1.50 pro Reisetunde auf einen Franken herunterzusetzen; die weitaus grösste Zahl der Mitglieder der Bundesversammlung könne auf den Eisenbahnen längstens in einem halben Tag nach Bern gelangen. (*Heiterkeit*) Wenn Ihnen die Themen bekannt vorkommen, ist das kein Zufall.

Bei meiner Antrittsrede vor einem Jahr habe ich erwähnt, dass die Schweiz drei grosse Herausforderungen zu bewältigen habe: die Altersvorsorge, die Beziehungen zwischen der Schweiz und der Europäischen Union und die Steuerreform. Wir können heute zwar nicht sagen, dass auf alle drei Fragen eine Antwort gefunden wurde. Bei allen drei Dossiers ist aber etwas in Bewegung geraten. Bei der Altersvorsorge hat der Bundesrat die Vernehmlassung zur neuen Vorlage abgeschlossen. Beim Rahmenabkommen steht der Bundesrat dem Vernehmen nach kurz vor einem Abschluss und wird das Verhandlungsergebnis politisch würdigen müssen. Hier dürfte mit Blick auf die notwendigen Mehrheiten in unseren Räten und später im Volk ein besonderes Augenmaß vonnöten sein. Zudem scheint mir ein Abschluss des Abkommens ohne Berücksichtigung der Anliegen der Sozialpartner nicht möglich. Die Steuervorlage schliesslich, gekoppelt mit der AHV-Finanzierung, kommt



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



im Mai vor das Volk. Damit ist auch hier ein Entscheid absehbar. Es gibt also Bewegung in verschiedenen Sachfragen.

Ich wünsche mir, dass es uns im Dialog mit dem Bundesrat und im Dialog untereinander im Parlament vermehrt gelingt vorwärtszukommen. Nehmen wir uns die Verfassungskommission von 1848 zum Vorbild! Diese hat in 51 Tagen die Grundlagen für die Bundesverfassung und damit für den Schweizer Bundesstaat gelegt. Das hohe Tempo war möglich, weil die Schweiz weder im Innern noch von aussen betrachtet stabil war. Die 23 Mitglieder der Verfassungskommission waren sich bewusst, dass ein Ruck durch die Schweiz gehen musste. Obwohl sie unterschiedliche Positionen vertraten, sind sie aufeinander zugegangen, und sie haben sich zusammengerauft. Es wäre wünschbar, dass dieser Geist von 1848 vermehrt wieder Eingang in das Bundesparlament findet. Gerade in unserer kleinräumigen Schweiz, in der sich fast alle kennen, sollten wir die Chance zum Dialog stärker nutzen. Das ist eine Stärke der Schweiz.

Ich möchte den neuen Ratspräsidenten und seine Gäste auf der Tribüne nun nicht länger auf die Folter spannen und komme zum Dank. Ich danke meiner Kollegin und meinen Kollegen im Ratsbüro herzlich für die freundschaftliche und enge Zusammenarbeit, die wir pflegen durften. Ich bedauere es ausserordentlich, dass Frau Ständerätin Savary aus dem Büro ausscheiden wird. Ihr gebührt ein besonderer Dank und auch unser Respekt. Ein grosser Dank geht an das Ratssekretariat unter der Leitung von Frau Martina Buol. Sie hat gemeinsam mit Pierre Scyboz und Jean-Claude Hayoz die operative Verantwortung für die Ratsleitung stets kompetent und loyal wahrgenommen. Herzlich danken möchte ich aber auch all jenen, die ihre Arbeit oft im Hintergrund verrichten, für den Ratsbetrieb aber unschätzbare Arbeit leisten. Gemeint sind hier alle Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Parlamentsdienste und die Weibel.

J'adresse aussi un grand merci à mon successeur, le premier vice-président, Monsieur Jean-René Fournier, pour son amitié et pour sa collaboration très constructive pendant toute l'année. Cher Jean-René, je te souhaite d'ores et déjà une belle année présidentielle; je me réjouis!

Nun machen wir uns aber an die Arbeit. Wir sind alle privilegiert, dass wir im Dienste der Res publica stehen dürfen. Denken wir dabei auch stets daran, dass wir in unserer Arbeit die Interessen unseres Landes wahrnehmen müssen! Und denken wir daran, dass wir dem Wohl aller Menschen in unserer Schweiz verpflichtet sind! (*Grosser Beifall*)

2. Wahl des Präsidenten des Ständersates

2. Election du président du Conseil des Etats

Präsidentin (Keller-Sutter Karin, Präsidentin): Vorgeschlagen ist Herr Jean-René Fournier. Ich bitte die Stimmenzähler, Frau Géraldine Savary und Herrn Alex Kuprecht, die Wahlzettel auszuteilen. Die Zettel werden nur am Platz abgegeben. Nachträglich werden keine Wahlzettel mehr verteilt.

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés ... 45

eingelangt – rentrés ... 44

leer – blancs ... 2

ungültig – nuls ... 0

gültig – valables ... 42

absolutes Mehr – Majorité absolue ... 22

Es wird gewählt – Est élu

Fournier Jean-René ... mit 41 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten-Ont en outre obtenu des voix

Verschiedene – Divers ... 1

Präsidentin (Keller-Sutter Karin, Präsidentin): Ich gratuliere Herrn Fournier herzlich zu seiner glänzenden Wahl! (*Grosser Beifall; die Präsidentin überreicht Herrn Fournier einen Blumenstrauß*)

Fournier Jean-René übernimmt den Vorsitz

Fournier Jean-René prend la présidence



AMTLLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



Le président (Fournier Jean-René, président): Chères et chers collègues, je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder, en m'élisant à la présidence de notre conseil. Le grand honneur et le privilège que vous me témoignez aujourd'hui rejoaillissent sur mon très cher canton du Valais, sur ma famille, sur mes amis, sur mon groupe politique et, je le souhaite, évidemment, sur chacune et sur chacun d'entre vous.

Je me réjouis déjà, chères et chers collègues, à l'idée de notre franche et constructive collaboration tout au long de l'année à venir. Je prends également la mesure de la responsabilité qui m'incombe de conduire les délibérations de notre chambre. Je veillerai, à l'instar de mes illustres prédécesseurs, à ce que le respect mutuel et l'écoute de l'autre imprègnent les débats et donnent toujours à notre conseil une capacité reconnue de proposer des solutions mesurées, à la fois pragmatiques et consensuelles.

Geschätzte Kolleginnen und Kollegen, ich danke Ihnen für die Wahl und für Ihr Vertrauen. Ich freue mich, in meinem neuen Amt mit Ihnen zusammenzuarbeiten, und werde mein Bestes geben, um an die effiziente Arbeit meiner Vorgängerin, Ständeratspräsidentin Karin Keller-Sutter, anzuknüpfen. Ich möchte ihr an dieser Stelle für ihren Einsatz für die Schweiz und für den Ständerat danken!

Grazie mille di avermi eletto presidente! Sono contento per questo nuovo incarico e mi impegnerò a soddisfare al meglio le vostre aspettative.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à mon épouse Birgit et à mes six enfants, tous présents, qui m'ont toujours entouré de leur affection et apporté leur soutien au fil des ans. Je leur dois d'avoir pu et de pouvoir encore mener une vie politique engagée, d'abord au niveau cantonal, puis au niveau fédéral. Ils ont souvent dû renoncer à ma présence et il en sera de même encore, aussi pour mes petits-enfants, durant l'année qui s'annonce.

Je tiens également à remercier mes amis de longue date qui, au-delà des appartenances partisanes, n'ont eu de cesse de me vouloir du bien et qui sont venus aujourd'hui à Berne vivre avec nous le moment si particulier de ces élections.

Je salue le Haut Conseil d'Etat du canton du Valais in corpore, emmené par Madame Esther Waeber-Kalbermatten,

AB 2018 S 809 / BO 2018 E 809

présidente du gouvernement. Je salue également Madame Anne-Marie Sauthier-Luyet, présidente du Grand Conseil, et son vice-président, Monsieur Gilles Martin, ainsi que les autorités de ma ville de Sion, conduites par Monsieur le président Philippe Varone. Votre présence et votre soutien m'honorent.

C'est aussi un plaisir pour moi de saluer à la tribune mon prédécesseur, représentant du canton du Valais à la Chambre haute, Monsieur l'ancien conseiller aux Etats Simon Epiney, un Anniviard "pure souche", qui a si bien su promouvoir les intérêts et les atouts du Valais et contribuer au rayonnement de l'esprit confédéral dans notre pays.

C'est un message de gratitude appuyé que je veux adresser en ce jour à notre présidente sortante Karin Keller-Sutter. Souveraine dans le délicat exercice de la conduite de nos sessions, elle a réussi brillamment à maintenir le difficile équilibre entre la rigueur nécessaire pour éviter les longs débats stériles et la souplesse utile à l'épanouissement de la saine réflexion qui caractérise la Chambre haute. (*Un bébé se fait entendre dans les tribunes; hilarité*)

Unsere Präsidentin war sowohl unter der Bundeshauskuppel als auch vor den Medien und an den wichtigen Treffen auf internationalem Parkett voll in ihrem Element. Liebe Karin, ich danke dir, auch im Namen deiner Kolleginnen und Kollegen des Ständeratsbüros, für dieses bereichernde Jahr an deiner Seite. Deine Erfahrung und deine Einschätzungen werden uns im Büro fehlen.

Liebe Kolleginnen und Kollegen, wir alle hier im Saal wissen, dass unsere scheidende Präsidentin eines nicht ausstehen kann: wenn es Durchzug gibt. (*Heiterkeit*) Doch genau einen solchen Durchzug dürfte es hier im Ständerat in Kürze geben, wenn du, liebe Karin, uns verlässt, um dich anderen Aufgaben zu widmen. Vielen Dank und viel Erfolg, bon vent, Karin, Frau Präsidentin! (*Beifall*)

Je ne faillirai pas à la tradition qui veut que le président nouvellement élu du Conseil des Etats consacre le cœur de sa première intervention à l'éloge de la démocratie directe, de la diversité de la Suisse et des vertus de son fédéralisme.

Parlons démocratie directe, et permettez-moi, sans fausse modestie, de citer mon canton en exemple. Le canton du Valais a connu, ce dernier week-end, un moment très intense de démocratie directe. Certes, il n'est que le 24e canton suisse à décider de réviser sa Constitution, mais il est le seul à l'avoir fait à la suite d'une initiative populaire cantonale qui est issue d'aucun parti et qui restera dans l'histoire comme le résultat d'une démarche citoyenne, véritable démonstration de démocratie directe.

L'intérêt des Valaisannes et des Valaisans pour ce défi politique et démocratique ambitieux qu'est la révision



AMTЛИCHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



de la charte fondamentale cantonale se confirme de façon spectaculaire au travers des 645 candidates et candidats à l'Assemblée constituante, qui ne compte pourtant que 130 sièges. Cela démontre, une fois de plus, l'engouement des Valaisannes et des Valaisans pour la chose publique, et il faut se réjouir de cette démocratie vivante.

Reste que la révision d'une constitution est un travail de longue haleine, que les écueils sont nombreux et que la réussite n'est pas toujours au rendez-vous. Mais je choisis ici, avec volonté, l'optimisme d'Edmond Constant: "En croyant à des fleurs, souvent on les fait naître." L'Assemblée constituante a maintenant quatre ans pour faire naître ces fleurs. Du fond du cœur, pour le Valais et pour notre Confédération, je lui souhaite de réussir par-delà nos différences, par-delà nos convictions politiques. La démocratie respecte les différences tout en les unissant dans l'appartenance à une même communauté de destin.

L'amélioration des infrastructures, des moyens de transport et de communication raccourcit les distances. La numérisation de l'économie et de la société gomme le temps et nous précipite dans l'immédiateté. La mondialisation des problèmes, notamment environnementaux, appelle des solutions aussi vigoureuses que globales. Tous ces développements agissent comme de puissants moteurs de centralisation. Dans cette accélération échevelée et pas toujours bien maîtrisée, il est à prévoir que nos Etats cantonaux auront toujours plus de peine à faire valoir non seulement leur diversité et leurs particularités, mais également leur autorité et leur souveraineté.

Pourtant, je reste convaincu que notre fédéralisme nous donne l'opportunité de transformer nos différences et notre diversité en autant d'atouts et qu'il demeure une des valeurs fondatrices et essentielles du génie suisse – génie suisse qui participe grandement à notre légendaire stabilité politique et à notre envie de prospérité économique. Il vaut la peine de prendre soin du fédéralisme "à la mode helvétique". Cela ne va pas de soi.

Dans notre environnement où l'unique constante est le changement, s'il fallait donner un seul exemple de la difficulté à atteindre l'équilibre fragile qui consiste à centraliser le nécessaire et à décentraliser le possible, le Valaisan que je suis ne peut s'abstenir de citer la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Dans la nouvelle mouture de cette dernière, les compétences fédérales sont étendues. Sur bien des aspects, elle s'applique de façon égale à tous les cantons, dont les territoires et les développements régionaux sont pourtant très différents. C'est pour cette raison que son application pose, encore aujourd'hui, de sérieux problèmes dans bon nombre de cantons. Je dis cela sans vouloir nier la responsabilité des cantons, en particulier du mien. S'il faut tirer un enseignement de cette entorse au respect des diversités et des souverainetés cantonales, je dirai que le fédéralisme ne sera jamais chose acquise et qu'il faut le construire, le promouvoir et l'adapter sans cesse. Il est bon de rappeler à la veille de la nouvelle révision de la loi sur l'aménagement du territoire et de la votation fédérale de février prochain sur le sujet récurrent du mitage du territoire. La promotion et la défense du fédéralisme sont aussi des missions attendues de notre chambre de réflexion.

Au système politique suisse, il est souvent fait le reproche de la lenteur. Je suis d'avis, pour ma part, qu'il faut respecter le temps, qui est la seule denrée non renouvelable de notre existence, et qui est si nécessaire à chacun d'entre nous pour digérer et assimiler les changements: selon un principe chinois, il ne sert à rien de tirer sur l'herbe pour la faire pousser. On peut respecter le temps, ne pas répondre spontanément au tam-tam médiatique nous appelant à nous émouvoir immédiatement de tout, sans nous préoccuper durablement de rien. Nous pouvons trouver des solutions équilibrées, pragmatiques et consensuelles à un problème à résoudre, même s'il faut le faire sans délai, en prenant justement le temps de la réflexion. Cette quadrature du cercle, le Conseil des Etats l'a résolue, une fois de plus dernièrement, en traitant les difficiles et urgents dossiers de la réforme fiscale des entreprises et du financement de l'AVS. Il a la légitime satisfaction d'avoir élaboré une proposition qui devrait trouver l'assentiment d'une large majorité de nos concitoyennes et de nos concitoyens, satisfaire aux attentes internationales, sécuriser nos entreprises et pérenniser nos rentes. Cette légitime satisfaction devra – c'est le plus important – se concrétiser d'abord dans notre engagement auprès du peuple, pour que notre proposition soit soutenue, afin de triompher ainsi d'un référendum déjà annoncé.

La capacité de notre conseil à forger des consensus, à tracer des chemins concordants sera mise à l'épreuve dans de grands défis qui s'annoncent dans des domaines aussi divers que la sécurité aérienne, les relations avec nos voisins européens ou encore la nouvelle péréquation financière.

J'ai lu dernièrement que le Conseil national est l'arène où s'affrontent les courants et les forces politiques, alors que le Conseil des Etats est la chapelle où se chuchotent de temps à autre des miracles. Bien que cette approche ne soit pas pour déplaire au démocrate-chrétien que je suis, je vous propose d'affirmer chaque jour davantage notre ambition de demeurer plus modestement une chambre de réflexion. (*Applaudissements*) J'invite maintenant le quatuor Shake Brass à prendre place et à nous interpréter deux morceaux dont le premier sera immédiatement reconnu bien loin à la ronde, par rapport au Valais, et qui s'intitule "Marignan", et une deuxième pièce qui s'intitule "Blue".



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



Le Shake Brass est un quatuor d'instruments de cuivre formé par les quatre musiciens valaisans Jérémy Coquoz et

AB 2018 S 810 / BO 2018 E 810

Anthony Rausis, cornettistes et membres du Brass Band 13 étoiles, Paul Crognaletti à l'alto et Valentin Duc à l'euphonium, membres du Valaisia Brass Band. Cet ensemble a été sacré trois fois champion valaisan de quatuor et représente ainsi très bien l'excellence des cuivres en Valais. Ce quatuor est dirigé pour l'occasion par Monsieur Arsène Duc, directeur du Valaisia Brass Band, champion d'Europe en titre, et également directeur de la fanfare Ancienne Cécilia, championne suisse à huit reprises, dont quatre fois de suite, la dernière fois hier soir. (*Applaudissements*)

Marignan

Blue

*Quatuor de cuivres Shake Brass
Blechbläserquartett Shake Brass*

Le président (Fournier Jean-René, président): Merci beaucoup au quatuor Shake Brass de nous avoir offert cet accompagnement musical. Je suis convaincu que ces mélodies harmonieuses résonneront encore longtemps dans cette salle.

Avant de passer à la suite des élections des membres du Bureau, j'aimerais à présent adresser quelques mots à notre collègue Géraldine Savary, qui quitte le Bureau du Conseil des Etats après en avoir été la scrutatrice suppléante, une scrutatrice et la deuxième vice-présidente très engagée. Nous avons bénéficié de l'énergie, de l'efficacité et de la détermination de cette élue de qualité, toujours prête à dialoguer et à échanger. D'une grande vivacité intellectuelle, Géraldine Savary ne pratique pas la langue de bois. Mais si elle se montre incisive, c'est toujours avec une pointe d'humour et de la bienveillance. Je la remercie pour son travail à la direction de notre conseil et je lui souhaite en votre nom à toutes et à tous une belle fin de mandat au sein de notre Chambre haute. Merci Géraldine! (*Applaudissements; le président remet un bouquet de fleurs à Madame Savary*)

3. Wahl des ersten Vizepräsidenten des Ständersates 3. Election du premier vice-président du Conseil des Etats

Le président (Fournier Jean-René, président): Est candidat Monsieur Hans Stöckli. Je prie les scrutateurs, Madame Keller-Sutter et Monsieur Kuprecht, de bien vouloir délivrer les bulletins.

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin
Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés ... 43
eingelangt – rentrés ... 43
leer – blancs ... 2
ungültig – nuls ... 1
gültig – valables ... 40
absolutes Mehr – Majorité absolue ... 21

Es wird gewählt – Est élu
Stöckli Hans ... mit 34 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten-Ont en outre obtenu des voix
Verschiedene – Divers ... 6



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



Le président (Fournier Jean-René, président): Je félicite Monsieur Stöckli de son élection. (*Applaudissements*)

4. Wahl des zweiten Vizepräsidenten des Ständerates

4. Election du deuxième vice-président du Conseil des Etats

Le président (Fournier Jean-René, président): Est candidat Monsieur Alex Kuprecht. Je prie Madame Keller-Sutter et Monsieur Hans Stöckli de bien vouloir délivrer les bulletins.

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés ...	44
eingelangt – rentrés ...	44
leer – blancs ...	2
ungültig – nuls ...	0
gültig – valables ...	42
absolutes Mehr – Majorité absolue ...	22

Es wird gewählt – Est élu

Kuprecht Alex ... mit 40 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten-Ont en outre obtenu des voix
Verschiedene – Divers ... 2

Le président (Fournier Jean-René, président): Je félicite Monsieur Kuprecht de son élection. (*Applaudissements*)

5. Wahl des Stimmenzählers

5. Election du scrutateur

Le président (Fournier Jean-René, président): Est candidat Monsieur Thomas Hefti. Je prie Madame Keller-Sutter et Monsieur Kuprecht de bien vouloir délivrer les bulletins.

Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés ...	43
eingelangt – rentrés ...	43
leer – blancs ...	1
ungültig – nuls ...	0
gültig – valables ...	42
absolutes Mehr – Majorité absolue ...	22

Es wird gewählt – Est élu

Hefti Thomas ... mit 42 Stimmen

Le président (Fournier Jean-René, président): Je félicite Monsieur Hefti de son élection. (*Applaudissements*)

6. Wahl der Ersatzstimmenzählerin

6. Election de la scrutatrice suppléante

Le président (Fournier Jean-René, président): Est candidate Madame Brigitte Häberli-Koller. Je prie Madame Keller-Sutter et Monsieur Hefti de bien vouloir délivrer les bulletins.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Wintersession 2018 • Erste Sitzung • 26.11.18 • 16h15 • 18.214
Conseil des Etats • Session d'hiver 2018 • Première séance • 26.11.18 • 16h15 • 18.214



Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin

Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés ... 44
eingelangt – rentrés ... 44
leer – blancs ... 2
ungültig – nuls ... 0
gültig – valables ... 42
absolutes Mehr – Majorité absolue ... 22

Es wird gewählt – Est élue
Häberli-Koller Brigitte ... mit 41 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten-Ont en outre obtenu des voix
Verschiedene – Divers ... 1

Le président (Fournier Jean-René, président): Je félicite chaleureusement Madame Häberli-Koller de son élection. (*Applaudissements*)

Tous les membres du Bureau ont ainsi été élus. Je me réjouis d'ores et déjà de collaborer avec eux durant l'année à venir.

Nous avons le plaisir d'accueillir maintenant Madame Marina Carobbio Guscetti, nouvelle présidente du Conseil national.

AB 2018 S 811 / BO 2018 E 811

Je me réjouis de collaborer avec elle. Félicitations! Nous souhaitons une excellente année présidentielle à Madame Carobbio Guscetti. (*Applaudissements*)